

#### Sixième Réunion des Parties

Skukuza, Afrique du Sud, 7 - 11 mai 2018

# Ordre du jour provisoire annoté et ordre du jour provisoire supplémentaire annoté

Secrétariat, vice-président de la RdP6

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA RdP6

	Points de l'ordre du jour	Documents
1.	Ouverture officielle	
	1.1. Ouverture officielle et remarques liminaires	
	L'allocution d'ouverture sera prononcée par [l'Afrique du Sud (à confirmer)] Le Secrétariat fournira des informations aux délégués concernant les questions pratiques. Les Parties auront l'occasion de prononcer un bref discours d'introduction.	
2.	Points de procédure	
	2.1. Adoption de l'ordre du jour	RdP6 Doc 01
	La Réunion est invitée à passer en revue l'ordre du jour provisoire ainsi que les points de l'ordre du jour provisoire supplémentaire et à présenter de nouvelles propositions de modification avant l'adoption officielle de l'ordre du jour.	RdP6 Doc 02 RdP6 Doc 03 RdP6 Doc 04 RdP6 Doc 05
	Résultat : Adoption de l'ordre du jour de la réunion	
	2.2. Modification du Règlement intérieur de la Réunion des Parties	RdP6 Doc 06
	L'Australie présentera une proposition de modification de la Règle 24 du Règlement intérieur de la RdP visant à corriger une erreur dans la description de la procédure de vote en période intersessions.	
	Résultat : Adoption ou rejet de la proposition de modification de la Règle 24, du Règlement intérieur de la RdP. <u>Résolution 6.X</u>	
	2.3. Création du Comité d'accréditation	

Les Parties seront invitées à désigner les membres du Comité d'accréditation, qui sera composé de trois représentants des Parties. **Résultat**: Mise sur pied d'un Comité d'accréditation chargé d'examiner les pouvoirs fournis par les Parties conformément à la

d'examiner les pouvoirs fournis par les Parties conformément à la Règle 5, paragraphe 3, du Règlement intérieur de la RdP (voir également la circulaire PCNA ACAP 2017-13, sur les lignes directrices relatives à la présentation des pouvoirs à la RdP).

#### 3. Rapports

#### 3.1. Rapport du Comité d'accréditation

Le Président du Comité d'accréditation présentera un rapport sur le résultat de l'examen mené par le Comité.

Résultat : Adoption des conclusions du Comité d'accréditation.

#### 3.2. Rapport du Dépositaire

L'Australie présentera un rapport sur le statut de l'Accord.

#### 3.3. Rapports des observateurs

Les observateurs admis à la RdP auront l'occasion de présenter brièvement des actions qui relèvent des points à l'ordre du jour de la RdP6.

#### 4. Fonctionnement du Secrétariat

#### 4.1. Rapport du Secrétariat

Le Secrétariat présentera un rapport sur les activités qu'il mène depuis la Cinquième Session de la Réunion des Parties (RdP5).

Un document décrivant les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la Résolution 2.9 sera également présenté.

**Résultat**: Les Parties prennent acte des progrès accomplis au cours de la période triennale examinée. Les Parties fournissent des orientations afin de faciliter la mise en œuvre de la Résolution 2.9.

#### 4.2. Programme de travail du Secrétariat 2019 - 2021

Le Secrétariat présentera un document, dans lequel il expose son programme de travail pour la période triennale 2019-2021. Les Parties sont invitées à examiner et à adopter le programme de travail proposé.

**Résultat** : Adoption du programme de travail du Secrétariat pour la période triennale 2019-2021. *Résolution 6.X* 

#### 4.3. Examen du Statut du personnel

Les éléments contenus dans le Rapport du Secrétariat relatifs au Statut du personnel seront examinés.

RdP6 Doc 08

RdP6 Doc 09 RdP6 Doc 23

RdP6 Doc 16

	<b>Résultat</b> : Les Parties sont invitées à se pencher sur les éléments soulevés par le Secrétariat relatifs au Statut du personnel.	
	4.4. Examen du Règlement financier	
	Les éléments contenus dans le Rapport du Secrétariat relatifs au Règlement financier seront examinés.	
	<b>Résultat</b> : Les Parties sont invitées à se pencher sur les éléments soulevés par le Secrétariat relatifs au Règlement financier.	
	4.5. Examen de l'efficacité du Secrétariat	RdP6 Doc 10
	Le président de l'organe d'examen présentera un rapport sur l'efficacité du Secrétariat dans sa mission de faciliter le travail visant à atteindre les objectifs de l'Accord.	
	<b>Résultat</b> : Discussion et approbation du rapport d'examen présenté et examen des recommandations formulées par l'organe d'examen en vue d'améliorer l'efficacité du Secrétariat.	
5.	Fonctionnement de la Réunion des Parties	
	Aucun document n'a été proposé pour examen à ce point de l'ordre du jour. Les Parties seront invitées à identifier les points à améliorer dans le fonctionnement de la Réunion des Parties.	
6.	Fonctionnement du Comité consultatif	
	6.1. Rapport du Comité consultatif	RdP6 Doc 11
	Le Président du Comité consultatif présentera à la RdP6 les activités et les conclusions des réunions du Comité consultatif organisées depuis la RdP5, en faisant particulièrement référence aux progrès accomplis dans la mise en œuvre d'actions menées au titre de l'article IX de l'Accord.	
	<b>Résultat</b> : Les Parties sont invitées à examiner le travail effectué par le Comité consultatif au cours de la période 2016-2018.	
	6.2. Programme de travail du Comité consultatif 2019-2021	RdP6 Doc 15
	Lors de sa dixième réunion, le Comité consultatif a élaboré un projet de programme de travail 2019-2021, portant sur ses activités ainsi que celles des Groupes de travail. Les Parties sont invitées à examiner et à adopter le programme de travail proposé.	
	<b>Résultat</b> : Adoption du Programme de travail du Comité consultatif 2019-2021. <i>Résolution 6.X</i>	
	6.3. Conclusions et recommandations du Comité consultatif relatives à l'atelier <i>Pterodroma</i>	
	En amont du CC10, s'est tenu un atelier dont l'objectif consistait à faire progresser notre compréhension sur les meilleures approches en matière de coopération internationale pour la conservation du	RdP6 Doc 11

genre *Pterodroma* et d'autres espèces de pétrels fouisseurs. Le CC10 a approuvé une série de recommandations émanant de l'atelier.

#### 7. Fonctionnement de l'Accord

#### 7.1. Rapport sur la mise en œuvre de l'Accord

Le Secrétariat (appuyé par le vice-président de la RdP6, le cas échéant) présentera ce document, qu'il a compilé à partir des rapports que lui ont transmis les Parties à l'Accord.

Des propositions de modification des questions posées dans le rapport triennal sur la mise en œuvre de l'Accord fourni par les Parties sont présentées à la RdP6 pour examen et approbation.

**Résultat :** Les Parties sont invitées à discuter des modifications portées aux questions qui figurent dans les rapports des Parties et à les approuver.

#### 7.2. Critères d'inscription et de retrait des espèces à l'Annexe 1

Lors de sa dixième réunion, le Comité consultatif s'est prononcé en faveur de l'utilisation par les Parties de la taxonomie adoptée par le Congrès ornithologique international lorsqu'elles proposent d'inscrire de nouvelles espèces à l'Annexe 1 de l'Accord. La procédure de notation des espèces candidates peut désormais se baser sur la liste des espèces du COI.

## 7.3. Proposition de modification de l'Annexe 1 – inscription de nouvelles espèces

L'Australie et le Royaume-Uni ont présenté une proposition d'amendement de l'Annexe 1 de l'Accord visant à remplacer « *Ardenna creatopus* », syn. « *Puffinus creatopus* » par « *Ardenna creatopus* » dans la liste actuelle des espèces de pétrels.

Aucune proposition d'inscription de nouvelles espèces à l'Annexe 1 n'a été transmise par les Parties aux CC9 et CC10.

**Résultat**: Les Parties sont invitées à se prononcer sur la proposition d'amendement de l'Annexe 1. **Résolution 6.1** 

### 7.4. Identification des actions prioritaires en matière de mesures de conservation

Le Secrétariat rendra compte de la mise à jour des priorités de conservation selon le cadre de hiérarchisation élaboré par l'Accord afin de contrer les menaces terrestres et en mer. Cette mise à jour figure dans le rapport sur la mise en œuvre de l'Accord.

**Résultat :** Adoption de la liste des menaces terrestres et en mer nécessitant des actions de conservation prioritaires.

RdP6 Doc 13 RdP6 Doc 19 MoP6 Inf 01 MoP6 Inf 02 MoP6 Inf 03 MoP6 Inf 04

RdP6 Doc 14

#### 7.5. Indicateurs proposés pour mesurer le succès de l'Accord

La RdP5 a approuvé liste actualisée d'indicateurs relatifs aux sites de reproduction, au statut des espèces et aux tendances démographiques, ainsi que les nouveaux indicateurs sur la disponibilité des données de suivi. L'élaboration continue des indicateurs du GTCA et la mise au point d'indicateurs sur le renforcement des capacités ont également progressé.

**Résultat :** Les Parties sont invitées à prendre acte des progrès accomplis et à fournir des orientations sur la mise au point des indicateurs de performance.

#### 7.6. Renforcement des capacités

Les Parties ont prié le CC d'accorder une haute priorité au renforcement des capacités dans son programme de travail. En réponse, le Secrétariat et le CC ont élaboré une stratégie de renforcement des capacités. La version la plus récente de la stratégie approuvée par le CC10 est présentée aux Parties.

**Résultat :** Examen approfondi et approbation de la Stratégie de renforcement des capacités de l'Accord.

#### 7.7. Accords avec d'autres organisations internationales

La RdP a autorisé le Secrétariat à conclure des accords non contraignants (protocoles d'accord) avec un certain nombre d'organisations. Il est demandé à la RdP6 de confier au Secrétariat la mission de renégocier les protocoles d'accord précédemment approuvés par la RdP et d'entamer des négociations avec d'autres organisations en vue d'adopter de nouveaux protocoles d'accord.

**Résultat :** Les Parties sont invitées à se prononcer sur la reconduction des protocoles d'accord existants et sur l'ouverture de nouvelles négociations de protocoles d'accord par le Secrétariat. **Résolution 6.X** 

#### 7.8. Rapport financier et rapport du commissaire aux comptes

Le Secrétariat présentera un rapport financier provisoire portant sur l'exercice financier 2018.

#### 7.9. Budget de l'Accord 2019-2021

Le Secrétariat a préparé un projet de budget de l'Accord pour la période 2019-2021. Conformément aux délibérations de la RdP5, le document prend en compte les différents scénarios et options de budget, y compris l'augmentation en pourcentage et les options de stabilité. Les Parties sont invitées à examiner et à adopter un budget pour la période triennale 2019-2021.

RdP6 Doc 20

RdP6 Doc 21 RdP6 Doc 22

RdP6 Doc 24 MoP Inf 05

RdP6 Doc 12

RdP6 Doc 17

	<b>Résultat :</b> Adoption du budget de l'Accord pour la période 2019- 2021. <i>Résolution 6.X</i>	
	7.10. Barème des contributions	RdP6 Doc 18
	Un barème des contributions pour la période triennale 2019 - 2021 est présenté aux Parties pour examen. Ce barème des contributions a été conçu conformément aux principes convenus par les Parties lors de la RdP3, il est calculé selon la formule adoptée par les Parties à la RdP4.	
	<b>Résultat :</b> Adoption du barème de contributions pour la période triennale 2019-2021. <i>Résolution 6.X</i>	
	7.11. Plans d'action nationaux	RdP6 Doc 13
	Les Parties auront l'occasion de présenter brièvement les progrès accomplis dans le cadre de leurs Plans d'action nationaux - Oiseaux marins. Aucun document n'a été proposé pour examen à ce point de l'ordre du jour.	MoP6 Inf 01 MoP6 Inf 02 MoP6 Inf 03 MoP6 Inf 04
	7.12. Adhésion des États de l'aire de répartition non parties à l'Accord	RdP6 Doc 09
	La RdP5 a adopté une stratégie visant à encourager l'adhésion des États de l'aire de répartition non parties à l'Accord. Le Secrétariat, appuyé par le CC, a mis en œuvre la stratégie et a présenté les progrès accomplis dans son rapport.	
	<b>Résultat :</b> Les Parties sont invitées à prendre acte des avancées réalisées au cours de la période triennale dans la mise en œuvre de la stratégie de dialogue avec les États de l'aire de répartition non parties à l'Accord visant à encourager leur adhésion à l'Accord.	
	7.13. Références bibliographiques	
	Ce point de l'ordre du jour a fait l'objet de délibérations au cours des neuvième et dixième réunions du Comité consultatif. Son inclusion à l'ordre du jour de la RdP6 a été demandée afin qu'il soit soumis à l'examen des Parties.	
8.	Date et lieu provisoires de la Septième Réunion des Parties	
	Les Parties sont invitées à soumettre des propositions pour la tenue de la Septième Réunion des Parties (RdP7).	
9.	Autres questions	
	9.1. Communiqué de presse	
	Les Parties sont invitées à proposer leur contribution dans la rédaction d'un communiqué de presse qui soulignera les principales conclusions de la réunion.	

	9.2. Participation aux conférences futures	
	Le président du Comité consultatif abordera les possibilités pour l'ACAP de participer aux conférences prévues lors de la période triennale 2019-2021.	
10.	Adoption du rapport de la RdP6	
	Le rapport de la réunion sera rédigé et devra être adopté en plénière par les Parties.	
	Résultat : Adoption du rapport de la RdP6.	
11.	Observations finales	
	Les Parties auront la possibilité de formuler des observations finales. Il est prévu que la réunion prenne fin le vendredi 11 mai 2018, à 17 h 00 au plus tard.	

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE SUPPLÉMENTAIRE ANNOTÉ DE LA RdP6

4.	Fonctionnement du Secrétariat	
	4.6. Recrutement du Secrétaire exécutif de l'Accord en 2018	
	Le président du sous-comité de recrutement fournira un résumé des progrès accomplis dans le recrutement du nouveau Secrétaire exécutif.	
7.	Fonctionnement de l'Accord	
	7.14. Mise en œuvre de l'article VIII (15) de l'Accord	RdP6 Doc 07
	L'Australie présentera à la RdP6 une proposition visant à autoriser les membres de l'APEC à participer aux travaux de la RdP et de ses organes subsidiaires en qualité d'observateurs.	
	<b>Résultat :</b> Approuver la participation des membres de l'APEC en tant qu'observateurs aux travaux de la RdP et de ses organes subsidiaires. <i>Résolution 6.X</i>	